



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibération c01-04-2016 à c05-04-2016: 84
- Délibération c17-04-2016 : 83
- Délibération c18-04-2016 à c22-04-2016: 82
- Délibération c06-04-2016 à c10-04-2016: 81
- Délibération c017-04-2016 à c12-04-2016: 78
- Délibération c13-04-2016 à c16-04-2016 et de c23-04-2016 à c28-04-2016: 76
- Délibération c29-04-2016 à c40-04-2016: 84

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 01/04/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 12/04/2016

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 18/04/2016

PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 11 AVRIL 2016

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY jusqu'à la délibération c06-04-2016, Sophia MARC jusqu'à la délibération c06-04-2016, Serge MORIN, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Jean-François SALANON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Thierry BEAUFILS jusqu'à la délibération c17-04-2016, Stéphanie DELGUTTE, Dany MICHAUD, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI jusqu'à la délibération c01-04-2016, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU jusqu'à la délibération c12-04-2016, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL jusqu'à la délibération c37-04-2016, Romain DUPEYROU, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ jusqu'à la délibération c12-04-2016, Christine HYPEAU, Agnès JARRY jusqu'à la délibération c05-04-2016, Monique JOHNSON jusqu'à la délibération c05-04-2016, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN jusqu'à la délibération c17-04-2016, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY jusqu'à la délibération c10-04-2016, Jacques MORISSET, Jean-Claude FRADIN, Michel VEDIE, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE jusqu'à la délibération c17-04-2016, Dany BREMAUD jusqu'à la délibération c05-04-2016, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD jusqu'à la délibération c28-04-2016, René PACAULT, Rabah LAICHOURE, Jean-Michel BEAUDIC jusqu'à la délibération c05-04-2016, Céline VALEZE jusqu'à la délibération c10-04-2016, Didier DAVID, Anne BAUDOIN.

Titulaires absents suppléés :

MM. Alain LECOINTE représenté par Xavier RUDEWICZ, Daniel BAUDOIN représenté par Anne-Marie PROUST, Elisabeth MAILLARD représentée par Gilles BILLON, Joël MISBERT représenté par Michel HALGAN.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Jean BOULAIS a donné pouvoir à Claude ROULLEAU, Patrick THOMAS a donné pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Jean-Luc CLISSON a donné pouvoir à Isabelle GODEAU, Jacques BROSSARD a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER a donné pouvoir à Romain DUPEYROU, Jean-Pierre MIGAULT a donné pouvoir à Sophie BROSSARD jusqu'à la délibération c28-04-2016, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Agnès JARRY jusqu'à la délibération c05-04-2016, Dominique JEUFFRAULT a donné pouvoir à Rose-Marie NIETO, Simon LAPLACE a donné pouvoir à Anne-Lydie HOLTZ jusqu'à la délibération c12-04-2016, Sébastien PARTHENAY a donné pouvoir à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU a donné pouvoir à Josiane METAYER, Sylvette RIMBAUD a donné pouvoir à Christine HYPEAU, Nathalie SEGUIN a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF a donné pouvoir à Marie-Christelle BOUCHERY jusqu'à la délibération c10-04-2016, Stéphane PIERRON a donné pouvoir à Anne BAUDOIN,

Yamina BOUDAHMANI a donné pouvoir à Elmano MARTINS à partir de la délibération c02-04-2016, Agnès JARRY a donné pouvoir à Florent SIMMONET à partir de la délibération c17-04-2016, Jean-Michel BEAUDIC a donné pouvoir à Christian BREMAUD à partir de la délibération c17-04-2016, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Carole BRUNETEAU à partir de la délibération c17-04-2016, Dany BREMAUD a donné pouvoir à Michel SIMON à partir de la délibération c17-04-2016, Alain LIAIGRE a donné pouvoir à Brunon JUGE à partir de la délibération c18-04-2016, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN a donné pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE à partir de la délibération c18-04-2016, Jacques BILLY a donné pouvoir à Alain BAUDIN à partir de la délibération c06-04-2016, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Michel PAILLEY à partir de la délibération c13-04-2016, Pascal DUFORESTEL a donné pouvoir à Elodie TRUONG à partir de la délibération c38-04-2016.

Titulaires absents :

MM. Alain CHAUFFIER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU,

Président de séance : Jérôme BALOGÉ.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGÉ ouvre la séance, à 17 h 00, à Noron, Niort.

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 14 mars 2016 : Procès-Verbal adopté.

C 01-04-2016

MISSION "VEILLE STRATEGIQUE, EVALUATION ET OBSERVATION" - ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Adopte le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte : MAJORITE
 POUR 66
 CONTRE 1
 ABSTENTIONS 17
 NON PARTICIPE 0

C 02-04-2016

FINANCES - TAUX D'IMPOSITION 2016 DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer le taux d'imposition 2016 de la Cotisation Foncière des Entreprises de la Communauté d'Agglomération du Niortais à 26,26% sans augmentation par rapport à 2015,
- Décide de mettre en réserve le taux, 0,05% correspondant à la différence entre 26,31% (taux maximum) et 26,26% (taux retenu par la Conseil d'Agglomération).

Adopte : UNANIMITE
 POUR 84
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 03-04-2016

FINANCES - TAUX D'IMPOSITION 2016 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2016 de la taxe d'habitation et des taxes foncières de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

	Taux 2016
Taxe d'habitation	10.57%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0.055%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	3.88%

Adopte : UNANIMITE
 POUR 84
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 04-04-2016

FINANCES - TAUX D'IMPOSITION 2016 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2016 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

N° de Zone	Appellation de la zone 2016	Taux de TEOM 2016
01	Zone urbaine de Niort	10,20%
02	Zone suburbaine	12,82%
03	Autres communes	14,56%

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	84
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 05-04-2016

FINANCES - ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE - AJUSTEMENTS 2016

(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte les montants ajustés des attributions communautaires pour l'année 2016, conformément au rapport de la CLETC du 25 janvier 2016. pour les communes dont les attributions communautaires ont été intégralement versées en début d'année, un ordre de reversement du montant approuvé dans le rapport de la CLETC du 25 janvier 2016 leur sera adressé.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	83
	CONTRE	1
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AJUSTEES 2016

	Allocations communautaires pour 2016 <i>Délibération du 14/12/2015</i>	Camping Marigny	Parcours Le Bourdet	Detransfert voirie	Prélèvement PLUI annuel	Allocations communautaires 2016 ajustées <i>(CLETC du 25/01/2016)</i>
AIFFRES	231 428				-534	230 894
AMURE *	12 740				-141	12 599
ARCAIS *	24 878				-121	24 757
BEAUVOIR SUR NIORT	356 281			6 700	-350	362 631
BELLEVILLE *	15 614				-38	15 576
BESSINES	182 671				-159	182 512
BOISSEROLLES *	7 362				-19	7 343
BOURDET (Le)	12 020		5 225		-164	17 081
BRULAIN	93 976				-208	93 768
CHAURAY	3 996 766				-1 260	3 995 506
COULON	47 980				-444	47 536
ECHIRE	193 234				-329	192 905
EPANNES *	28 197				-76	28 121
FORS	295 566			4 889	-515	299 940
FRONTENAY ROHAN ROHAN	165 745				-590	165 155
GERMOND ROUVRE	40 078				-347	39 731
GRANZAY-GRIPT	623 693				-91	623 602
JUSCORPS	54 339				-112	54 227
LA FOYE MONJAUULT	107 979				-233	107 746
MAGNE	198 185				-555	197 630
MARIGNY	143 643	25 150			-89	168 704
MAUZE SUR LE MIGNON	518 470				-279	518 191
NIORT	14 819 614				-5 781	14 813 833
PRAHECQ	922 297			2 000	-206	924 091
PRIAIRE *	7 040				-37	7 003
PRIN DEYRANCON	115 159				-185	114 974
PRISSE LA CHARRIERE	126 190				-190	126 000
ROCHENARD (La) *	13 220				-173	13 047
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE *	18 870				-42	18 828
SAINT GELAIS	135 518				-358	135 160
SAINT GEORGES DE REX *	22 534				-125	22 409
SAINT HILAIRE LA PALUD	134 969				-159	134 810
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	101 340				-241	101 099
SAINT MAXIRE	63 513				-226	63 287
SAINT REMY *	24 900				-202	24 698
SAINT ROMANS DES CHAMPS *	23 183				-54	23 129
SAINT SYMPHORIEN	363 327				-365	362 962
SANSAIS *	19 560				-157	19 403
SCIECQ *	16 546				-118	16 428
THORIGNY SUR LE MIGNON *	5 700				-26	5 674
USSEAU	38 171				-272	37 899
VALLANS	42 392				-233	42 159
VANNEAU IRLEAU (Le)	274 873				-268	274 605
VILLIERS EN PLAINE	35 300				-343	34 957
VOUILLE	108 916				-652	108 264
	24 783 977	25 150	5 225	13 589	-17 067	24 810 874

- Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

*Communes dont l'AC est inférieur à 30 000 € dont le versement a été effectué en une seule fois en début d'année, qui recevront un ordre de reversement correspondant au prélèvement supplémentaire

C 06-04-2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DE SITES INTERNET DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'avenant 1 à la convention entre la Ville de Niort et la CAN, relatif à la modification des missions du coordonnateur, ainsi que l'exécution comptable des contrats,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 07-04-2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS POUR DES PRESTATIONS D'HEBERGEMENT DE SITES INTERNET (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la convention constitutive du groupement CAN, Ville de Niort,
- Autorise la signature du ou des contrats s'y afférant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 08-04-2016

RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la création des emplois temporaires suivants :

REGIE DES DECHETS MENAGERS

- 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe afin de procéder à l'actualisation du marquage des points au sol (nouvelle peinture après effacement).

SERVICES DIVERS

- 1 poste d'adjoint technique 1^{ère} classe maximum, afin de répondre à un accroissement d'activité.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 09-04-2016

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ECC - LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS 2016 "L'ESS : UN AUTRE LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE" (M.ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve le règlement de l'appel à projet,
- Autorise le lancement de l'appel à projet 2016 « l'économie sociale et solidaire : un autre levier de développement économique » jusqu'au vendredi 2 septembre 2016 inclus,
- Approuve la somme de 80 000€ dédiée à cet appel à projet,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C 10-04-2016

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2016-2018 CAN ET UNIVERSITE DE POITIERS (FONDATION POITIERS UNIVERSITE) - PARTICIPATION 2016 (M.ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ladite convention,
- Valide la participation financière de la CAN par un versement de 20 000€ au titre de l'année 2016.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C 11-04-2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION CARREFOURS POUR L'EMPLOI ET LA CAN - ORGANISATION D'UN FORUM DE RECRUTEMENT LE JEUDI 9 JUIN 2016 A L'ACCLAMEUR NIORT (M.CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre Carrefours pour l'Emploi et la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à la signer ainsi que tous documents afférents,
- Autorise le versement de la somme de 80 000 € à Carrefours pour l'Emploi.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 12-04-2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - NIORT NUMERIC 2016 CONVENTIONS DE PARTENARIAT : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET/OU PRESTATIONS A TITRE GRATUIT DE LA PART DES ENTREPRISES - NOUVEAUX SPONSORS (M.CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Valide la démarche de sponsoring engagée par la CAN,
- Valide les conventions de partenariat proposées,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer les conventions financière et de partenariat et tous les documents nécessaires à la bonne application des modalités d'exécution de ces conventions.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-04-2016

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - VENTE DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN D'UNE SURFACE DE 8479 m² SUR LE PARC D'ACTIVITES DE ST FLORENT (NIORT) A LA SARL EIVE (M.CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Cède à la SARL E.I.V.E., représentée par Monsieur Thierry PICAUD, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, les parcelles EZ n°5 et n°6 (d'une surface totale de 8 479 m² environ), au prix de 5,00 € HT/m², afin d'y développer son activité,
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 42 395,00 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 42 395,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 0 €),
- Fixe ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Précise que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 14-04-2016

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - RENOUELEMENT DE LA BANDE DE ROULEMENT DU BOULEVARD W. BRANDT (M.CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve le dossier de consultation des entreprises,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à lancer la consultation des entreprises,
- Autorise la signature des marchés à intervenir.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 15-04-2016

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (M. JACQUES MORISSET)

Le conseil :

- Approuve le texte de l'avenant n° 6 au contrat de Délégation de Service Public signé entre la CAN et la SEMTAN,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau délégué à signer cet avenant.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	61
	CONTRE	0
	ABSTENTION	12
	NON PARTICIPE	3

C 16-04-2016

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – TARIFS DES TRANSPORTS URBAINS A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016 (M. ALAIN GRIPPON)

Le conseil :

- Approuve les tarifs des transports en commun organisés par la CAN à l'intérieur du Périmètre des Transports Urbains,
- Fixe la date d'entrée en vigueur de ces tarifs au 1er juillet 2016.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 17-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - APPROBATION DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE NIORT (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Poursuit la procédure de révision du règlement local de publicité de la Ville de Niort engagée avant la date du transfert de compétence,
- Approuve le projet de règlement local de publicité de Niort,
- Conformément à l'article L. 581-14-1 du Code de l'environnement, le Règlement local de publicité approuvé sera annexé au Plan local d'urbanisme en vigueur,
- Conformément à l'article R. 581-79 du Code de l'environnement, le Règlement local de publicité sera mis à disposition sur les sites internet de la Ville de Niort et de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Conformément à l'article R. 153-21 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet :
 - d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais et en mairie de Niort pendant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
 - d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriales.
- Chacune de ces formalités de publicité mentionnera les lieux où le dossier peut être consulté.
- Ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet des Deux-Sèvres.
- La délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues ci-dessus, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.
- Le règlement local de publicité sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais et en mairie de Niort aux jours et heures d'ouverture habituels.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2
	NON PARTICIPE	0

C 18-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - APPROBATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE NIORT (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Poursuit la procédure de révision du plan local d'urbanisme de la Ville de Niort engagée avant la date du transfert de compétence,
- Approuve le projet de plan local d'urbanisme de Niort,
- Conformément à l'article R. 153-21 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet :
 - d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais et en mairie de Niort pendant un mois,
 - d'une mention de cet affichage en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
 - d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriales.
- Chacune des formalités de publicité mentionne les lieux où le dossier pourra être consulté.
- Ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet des Deux-Sèvres.
- La délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues ci-dessus, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	78
	CONTRE	2
	ABSTENTION	2
	NON PARTICIPE	0

C 19-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN ET DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LA VILLE DE NIORT ET MODALITES DE DELEGATION (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Institue le droit de préemption urbain de la ville de Niort sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Niort approuvé le 11 avril 2016 par le Conseil d'Agglomération, à l'exclusion des parcelles

concernées par une compétence communautaire, des parcelles concernées par le projet "Galerie Victor Hugo" et des parcelles concernées par le projet « Sud avenue de Limoges »,

- Institue un droit de préemption renforcé conformément à la délibération du Conseil Municipal de Niort en date du 20/06/2011,
- Délègue l'exercice du droit de préemption urbain sur ces zones au Maire de la Ville de Niort,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 20-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - MODIFICATION DU PERIMETRE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES ZAE COMMUNAUTAIRES (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Modifie le périmètre de droit de préemption urbain sur les ZAE suivantes:
 - "Les Herses - Batipolis" sur la commune d'Aiffres
 - "Les petits Affranchiments" sur la commune de Beauvoir-sur-Niort
 - "Le Pas David" sur la commune de Beauvoir-sur-Niort
 - "Les Grolettes" sur la commune de Fors
 - "La Fiée des Lois" sur la commune de Prahecq
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 21-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC RELATIF A LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE COULON (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°9 du PLU de Coulon dans les conditions suivantes :
 Le projet de modification simplifiée n°9 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie de Coulon et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – NIORT), du 2 mai 2016 au 1er juin 2016 inclus.
 Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Coulon (du lundi au mercredi et le vendredi, de 9h15 à 12h45 et de 13h30 à 17h ; le jeudi de 9h15 à 13h45) et du siège de la CAN (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h),
 Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
 Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie de Coulon et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 22-04-2016

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT DU MOULIN SUR LA COMMUNE DE ST SYMPHORIEN ET SUR LE LOTISSEMENT DES ALLEES FLEURIRES SUR LA COMMUNE D'ECHIRE (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Exonère les terrains du lotissement SCI du Moulin « Les Champs Collet », situés sur la commune de Saint-Symphorien, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans
- Exonère les terrains du lotissement privé « Les Allées Fleuries », situés sur la commune d'Echiré, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

Adopte : UNANIMITE 82
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 23-04-2016

HABITAT - OPAH RU: SIGNATURE DE L'AVENANT N° 4 A LA CONVENTION "ADHESION PROJET - OPAH RU COEUR DE VILLE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil

- Approuve la mise en œuvre d'un avenant n°4 à la Convention « d'adhésion projet - OPAH RU Cœur de Ville »,
- Autorise le Président ou le membre du bureau délégué à signer l'avenant n°4 à la Convention « d'adhésion projet - OPAH RU Cœur de Ville »,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous autres documents relatifs au bon déroulement de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 76
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTIONS 0
 NON PARTICIPE 0

C 24-04-2016

HABITAT - PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant l'amélioration d'un logement ancien sur son territoire,
- Autorise, à l'appui du dossier de l'Anah, le versement de la somme à SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement aux entreprises concernées sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) ait été adressée à la CAN,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Nbre logement	Adresse	Travaux HT Eligibles	Subvention ANAH agréées	Sub. FART* agréées	Subventions CAN
Logt 1	79 Chemin de la Brémaudière - MAGNE	854€	427€	0€	514€
TOTAUX	-	854€	427€	0€	514€

*FART : fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

Adopte : UNANIMITE 76
 POUR 0
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 25-04-2016

HABITAT - PLH 2016-2021 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier global prévisionnel de la CAN concernant la réhabilitation de 64 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autorise, selon le processus et les pièces justificatives prévus par le règlement technique, le versement à la SA HLM 79, des aides financières par programme de réhabilitation,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 26-04-2016

HABITAT - PLH 2016-2021 : MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF COMPLEMENTAIRE RELATIF AU VOLET FONCIER DU LOGEMENT SOCIAL (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve et met en place ce dispositif complémentaire relatif au financement du logement social ainsi qu'à son volet foncier,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre, au bon déroulement, à l'animation et au suivi de ce dispositif complémentaire relatif au financement du logement social ainsi qu'à son volet foncier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 27-04-2016

HABITAT - PLH 2016-2021 : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF RELATIF AU PRET LOCATIF SOCIAL CONCERNANT L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve et met en place, à compter du 20 avril 2016, le dispositif relatif au Prêt Locatif Social concernant l'investissement privé,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre, au bon déroulement, à l'animation et au suivi de ce dispositif, notamment :
 - * Les conventions de partenariat avec l'Etat, les établissements bancaires et les professionnels de l'immobilier,
 - * Les conventions d'objectifs avec les bailleurs privés pour la labellisation d'opérations d'aménagement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 28-04-2016

HABITAT - PROGRAMME "HABITER MIEUX" 2014-2017 : EVOLUTIONS DES DISPOSITIONS FINANCIERES POUR LES PROPRIETAIRES PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve et valide les évolutions des dispositions financières actuelles de la CAN telles que décrites ci-dessus,

Les trois évolutions des dispositions financières de la CAN pour les propriétaires privés :

- Pour les propriétaires futurs occupants aux revenus très modestes qui réhabilitent un logement indigne ou très dégradé non occupé avant travaux, dont les travaux permettent un gain de la performance énergétique d'au moins à 25 %, l'aide financière de la CAN sera dorénavant de 30 % du montant des travaux plafonnés à 50 000 € HT, soit 15 000 € maximum par logement,
- Pour la transformation d'usage de bâtiments permettant la création de logements locatifs privés conventionnés par l'ANAH dans les centres villes et centres-bourgs, l'aide financière de la CAN sera de 35 % du montant des travaux HT, avec un plafond de travaux de 750 € HT par m², dans la limite de 80 m² par logement, soit 21 000 € maximum par logement,
- Pour les logements locatifs privés conventionnés par l'ANAH avec travaux d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap, l'aide financière de la CAN sera de 35 % du montant des travaux HT, avec un plafond de travaux de 750 € HT par m², dans la limite de 80 m² par logement, soit 21 000 € maximum par logement.

- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents afférents à cette démarche et nécessaires à son bon déroulement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Valide l'engagement financier estimatif maximal de la CAN indiqué dans le tableau joint en annexe dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN »,

Demandeur	Adresse du projet	Type d'opération	Montant prêt CAN	Durée prêt CAN	Montant intérêts prêt CAN *
Logement 1	43 rue Saint-Maixent - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie énergie	10 000 €	14 ans	1 400 €
Logement 2	12 square Molière - NIORT	Achat d'un logement ancien vacant + 2 ans avec travaux d'économie énergie	21 000 €	14 ans	2 600 €
Logement 3	Lotissement " Les Champs Collet - Tranche 2 " SAINT-SYMPHORIEN	Construction/Neuf (lot n°25)	14 000 €	16 ans	1 800 €
Logement 4	03 rue Cloche Perce - NIORT	Achat d'un logement ancien vacant + 2 ans avec travaux d'économie énergie	21 000 €	14 ans	2 600 €
Logement 5	Lotissement " Les Jardins de Télouze I " - NIORT	Construction/Neuf (lot n°04)	14 000 €	14 ans	1 800 €
Logement 6	16 chemin de Bourneau - GERMOND-ROUVRE	Achat d'un logement ancien vacant + 2 ans avec travaux d'économie énergie	21 000 €	14 ans	2 600 €
Logement 7	Lotissement " Les Jardins du Moulin " - VOUILLE	Construction/Neuf (lot n°25)	14 000 €	14 ans	1 800 €
Logement 8	Lotissement " Les Allées de la Conciergerie " - CHAURAY	Construction/Neuf (lot n°17)	14 000 €	14 ans	1 800 €
Logement 9	141 avenue de Saint-Jean d'Angély - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie énergie	14 000 €	14 ans	1 800 €
Logement 10	83 rue Villersexel - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie énergie	14 000 €	14 ans	1 800 €
Logement 11	111 rue de Ribray - NIORT	Achat d'un logement ancien vacant + 2 ans avec travaux d'économie énergie	15 000 €	14 ans	1 900 €
TOTAL	-	-	172 000 €	-	21 900 €

- Autorise le versement, en une seule fois, du montant respectif au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 30-04-2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS - ACQUISITION D'ENGINS DE CHANTIER (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Valide l'acquisition d'une pelle hydraulique et d'une chargeuse en 2016, en remplacement ou en complément d'engins devenus vétustes ou inadaptés,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué en charge des déchets à signer les marchés publics correspondants.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 31-04-2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS - MODALITES D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE A MAGNE (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée AD1261 sise « ZAC de la Chaume aux Bêtes » sur Magné, par la CAN, pour un montant global de 178 200€ TTC hors frais de notaire.
- Approuve la répartition suivante des sommes à payer :
 - 65 134€ (TVA à la marge comprise) d'acquisition de la parcelle
 - 113 065,082€ d'aménagement des voiries d'accès nécessaire à l'exploitation.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte de vente à venir.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 32-04-2016

MARCHES PUBLICS - COMMUNE DE VALLANS - CREATION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES - RENOUELEMENT D'EAU POTABLE - APPROBATION DU MARCHE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les marchés attribués à l'entreprise COLAS pour un montant estimatif total de 2 972 868.40 euros HT dont 2 023 514.00 euros HT pour le marché concernant la Communauté d'Agglomération du Niortais (solution retenue : solution technique alternative en gravitaire polypropylène, fonte et refoulement PE).
- Autorise leur signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 33-04-2016

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE LA 4EME TRANCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DES COLLECTEURS D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES DE LA VALLEE DU LAMBON - VILLE DE NIORT (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve le dossier de demande de subvention relatif au financement des études et des travaux de réhabilitation du collecteur de la vallée du Lambon,
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 34-04-2016

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - CHATEAU MURSAY- CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CALE D'ACCOSTAGE EN BORD DE SEVRE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une cale d'accostage sur le site du château de Mursay,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente à signer cette convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 35-04-2016

MUSEES - DONATION FRANCIS GIRES (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Accepter la proposition de don formulée par Francis Gires,
- Autoriser l'inscription des objets à l'inventaire des collections des musées communautaires,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 36-04-2016

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - SORTIE DU PATRIMOINE DE MATERIEL HIFI (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Constate la sortie du patrimoine de la Communauté d'Agglomération du Niortais de ce matériel hifi.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 37-04-2016

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - VOLET SOLIDARITE-CITOYENNETE - NOUVEAU PRESTATAIRE CHEQUES LOISIRS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve l'adhésion du Stade Niortais Athlétisme en tant que prestataires chèques loisirs,
- Approuve la convention,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention ainsi que tous documents afférents à leur mise en œuvre.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 38-04-2016

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONVENTION PARTENARIALE PORTANT FINANCEMENT DE LA MISSION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE ET D'ANIMATION DES CONSEILS CITOYENS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES - POLITIQUE DE LA VILLE (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le principe de cofinancement de la gestion urbaine de proximité par la CAN sur une durée de 1 an,
- Approuve la convention technique et financière partenariale portant financement de la mission de gestion urbaine de proximité et d'animation des conseils de citoyens sur les quartiers pour une durée de 1 an à compter de sa notification,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 39-04-2016

SPORTS D'EAU - MODIFICATION DES PLANS D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT, DE LA PISCINE DE MAGNE ET DE LA PISCINE DE SANSAIS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la Piscine Pré-Leroy réactualisés de la piscine de Magné, de Sansais, et de Pré-Leroy à Niort,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 40-01-2016

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - SPORTS D'EAU-PISCINE DE MAGNE : MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET DE L'ACCES EXTERIEUR. AVENANTS 1 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve les avenants n°1 aux marchés de travaux des lots n°1, 3, 5, 6a, 6b, 8, et 9
- Autorise leur signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération
Le 12 avril 2016

Le Président,

Jérôme BALOGE

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
08/02/2016	STI	Achat PABX (Centrale de téléphonie) pour le Vallon d'Arty	2 308,19 €
11/02/2016	RDM	Contrôles périodiques électricité des moyens de secours	1 500,00 €
15/02/2016	RDM	Filtres Volvo, kit joints	1 023,34 €
15/02/2016	RDM	Location chargeuse + grappin + transport	1 207,55 €
18/02/2016	RDM	Parkas	2 352,00 €
18/02/2016	RDM	Gants, pantalons, chaussures de sécurité	1 425,50 €
22/02/2016	RDM	Casiers, bancs Vallon d'Arty	1 281,18 €
23/02/2016	RH	Formation - Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur obligatoire pour 8 agents du service des sports d'eau	1 280,00 €
26/02/2016	RDM	Lot de filtres pour engin	1 483,30 €
26/02/2016	RDM	Débitmètre pour engin à pression hydraulique	1 123,60 €
01/03/2016	RDM	Etude mise en place filet brise vent pour station d'épuration des boues	1 326,00 €
01/03/2016	RDM	Nettoyage site de Prahecq	1 638,00 €
01/03/2016	RDM	Location téléscopique JCB	2 330,00 €



Décisions concernant des marchés passés au-dessus de 4 000 € HT
(les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
20/01/2016	Assainissement	Intervention SAMAC sur système assainissement - Année 2016	6 609 € HT
26/01/2016	RDM	Location d'un L3 crible à étoiles et d'un stonefex dépierreur	8 145 € HT
27/01/2016	Marchés Publics	Assistance technique à la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée de la CAN, pour les travaux programmés en 2016. Marché subséquent n°1 passé en application de l'accord cadre n°41/2015	16 087,30 € HT
02/02/2016	RDM	Equipement de kits de liaison vocale sur les 23 bennes OM	13 051,13 € HT
09/02/2016	STI	Réalisation d'une étude pour la définition d'une architecture "Liferay" dans le cadre du projet Intranet de la CAN	4 950 € HT
12/02/2016	Marchés Publics	Marché pour la mise en place d'une AMO pour le Programme Local de l'Habitat 2016-2021	24 000 € HT
16/02/2016	STI	Contrat pour la maintenance du matériel d'accès à la piscine Champommier.	507,68 € HT
01/03/2016	STI	Acquisition de transfert de compétence sur l'outil Liferay dans le cadre de la mise en place du projet intranet de la CAN	4 638 € HT



Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
11/12/2015	PLE	Avenant n°3 à la convention de location d'une partie de l'immeuble sis 40 avenue de la Venise Verte à Niort entre la Ville de Niort et la CAN	prolongation de 3 ans supplémentaires
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - M. Fenioux	indemnité au propriétaire: 150 €
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - M. et Mme BLAIS	indemnité au propriétaire: 60 €
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - M. BRANGER	indemnité au propriétaire: 340 €
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - M. et Mme LUCAS	indemnité au propriétaire: 50 €
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - Mme WILSON	indemnité au propriétaire: 100 €
12/01/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - Mme GERMAIN	indemnité au propriétaire: 95 €
27/01/2016	Marchés Publics	Avenant 1- Marché subséquent n° 2015/786 relatif à l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression de bureau pour les sites à équiper en 2015	changement du mode de facturation
27/01/2016	Marchés Publics	Avenant 1- Marché subséquent n° 2014-14 relatif à l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression centralisés pour les sites à équiper en 2014 et 2015	changement du mode de facturation

29/01/2016	Médiathèque et Lecture Publique	Adhésion à l'association Réseau Carel	50€ pour 2016
02/02/2016	ETCO	Convention pour pose de fourreaux et de réalisation de chambre de tirage pour accueillir la fibre optique, rue de l'Espingole à Niort (Etude)	Pour un montant de 800€ HT
02/02/2016	ETCO	Convention pour la réalisation d'une prestation de pose de fourreaux et chambre de tirage pour accueillir la fibre optique, rue de l'Espingole à Niort (Travaux)	Pour un montant de 10 281,80 € HT
02/02/2016	STI	Adhésion de la CAN à l'Association "Coter Club" au titre de l'année 2016 (veille et sensibilisation sur les thématiques TIC pour les collectivités territoriales)	480€ pour 2016
03/02/2016	ADE	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN au club des entrepreneurs du niortais pour l'année 2016	100€ pour 2016
05/02/2016	ADE	ESSentiel : contrat de location de la salle de réunion avec l'Agence de Niort du Crédit Coopératif	40€ HT la demi-journée
09/02/2016	RH	Conseil juridique RH de la Communauté d'Agglomération du Niortais	Frais d'honoraires: 1 400€ TTC
09/02/2016	Marchés Publics	Avenant au marché pour la construction du PLH (Programme Local de l'Habitat) 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030	rendu final du bilan déplacé au 30/09/16 au lieu du 31/03/16
09/02/2016	ADE	ESSentiel: contrat de location de la salle de réunion avec l'association régionale Chantier Ecole Poitou-Charentes	Montant total: 400€ HT pour 5 journées de formation
12/02/2016	ADE	Animation et Coordination de l'ESSentiel - Année 2016 - Annule et remplace	45 000€ HT pour 2016
Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
02/02/2016	Finances	Cessation de fonctions du régisseur intérimaire et du mandataire suppléant pour la régie de recettes de la médiathèque Madeleine Chapsal à Aiffres	/
12/02/2016	Finances	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant pour la régie de recettes du camping Terre Neuve à Marigny	/

